L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"TOUT DROIT."

VOL. II — WINNIPEG, MANITOBA, FEVR. 2 1899. — No. 1

L'ECHO DE MANITOBA

Publié tous le jeudis par la Cie d'imprimerie L'Echo de Manitoba.

Adresse :

L'ECHO DE MANITOBA,

BUREAUX—435 RUE MAIN,

Boite 1309. WINNIPEG, MAN.

CORRESPONDANCE POLITIQUE.

C'est de Québec cette semaine que nous vient la lumière. Le Parlement Provincial est en session et le gouvernement Marchand s'est distingué par une série de mesures du plus haut intérêt.

Le bill sur l'Education vient en tête de la liste, et la loi soumise à la Chambre mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui croient que cette question de l'Education est la clef de voute de l'édifice social.

On se souvient de l'échec essuyé par le gouvernement Marchand, l'année dernière ; le Bill sur l'Education voté par les députés a été rejeté par le conseil législatif.

Cette année, le gouvernement a préféré abandonner son projet de ministère de l'Education, plutôt que d'exposer à des retards inutiles le vote de mesures indispensables aux progrès de l'Education.

Au lieu de le blâmer à ce sujet, et de crier comme le fait le chef de l'opposition, à la reculade, il convient bien plutôt de le louer hautement.

Combien rares sont les hommes politiques capables de sacrifier leur amour-propre et d'abandonner leurs idées, au seul désir de l'intérêt public.

Les conservateurs, incapables de comprendre la grandeur de cette concession, accablent aujourd'hui de reproches le Cabinet Marchand pour avoir renoncé à une mesure que ces mêmes conservateurs stigmatisaient de leur mieux, l'année dernière !

C'est une belle chose que l'esprit de parti !!

L'hon. M. Turgeon, ministre, a prononcé à l'occasion de cette loi un discours de tous points remarquable.

Il s'est tout d'abord élevé contre ceux qui ont dit :

"Que le parti libéral voulait battre en brèche l'influence de l'Eglise, et que notre foi était une dénonciation du rôle joué par le clergé dans l'éducation des masses. Voilà une accusation bien injuste et que pour ma part, (a-t-il dit), je repousse avec la plus grande énergie."

Il a montré ensuite que la Province de Québec tenait la tête dans la Confédération, au point de vue de l'assistance à l'école.

Il a réclamé la gratuité des livres d'école, et par des chiffres, a montré combien peu il en coûterait au gouvernement pour réaliser une mesure si favorable à la population de nos campagnes.

Le discours de M. Turgeon a été vivement applaudi par la Chambre entière, et il n'en pouvait être autrement.

Une autre loi, appelée Loi de conciliation a été proposée par M. Chicoyne. Le but est de diminuer autant que possible, le nombre des procès ; pour y arriver on nommerait des conciliateurs, devant lesquels les partis en chicane seraient tenus de comparaître tout d'abord.

UN DEMENTI FORMEL.

Nous lisons dans le *Free Pres* de ce matin :

"Un reporter du *Free Pres* a reçu l'information suivante de Mgr Langevin, hier : 'Le R. P. Dufresne nie catégoriquement d'avoir écouté des confessions, dans la salle d'Ecole durant les heures de classe, et d'avoir jamais donné congé aux élèves ainsi qu'on l'a prétendu. Cette fausse rumeur va de pair avec l'histoire ridicule affirmant que l'archevêque de St-Boniface a reçu un chèque de $4,000 de l'hon. M. Greenway pour les Ecoles Catholiques. Si les catholiques recevaient ce qui leur est dû pour Winnipeg seulement, cela monterait pour le moins à $40,000, que Sa Grâce serait fort heureuse de recevoir de M. Greenway.'"

Nous sommes heureux d'enregistrer cette énergique protestation du R. P. Dufresne, rendue publique par Mgr Langevin.

Mais cela ne suffit pas, puisqu'une enquête a lieu actuellement, nous réclamons énergiquement pour que l'auteur de ces faux bruits soit publiquement blâmé comme il le mérite.

Il importe de ne laisser subsister aucun doute possible à ce sujet, et cela dans l'intérêt de notre cause. Il ne faut pas que nos ennemis puissent profiter du moindre doute ou de la moindre ambiguité. Nous espérons donc que le gouvernement blâmera sévèrement de pareilles calomnies.

TYPES DE DOUKHOBORS.



JOHN IVIN AND WIFE.
Now in Manitoba.

Etat Comparatif

Des Colonies Canadiennes-Francaises du District d'Edmonton.

	1896	1897	1898
Familles....	406	537	620
Ames....	1,987	2,122	2,479
Masculins....	1,183	1,196	1,347
Féminins....	804	926	1,132
Adultes....	1,201	1,300	1,432
Enfants....	786	1,047	1,317
Minots de grains....	180,348	375,118	516,097
Acres ensemencés....	7,363	10,625	12,000
Rendement moyen....	21,5	34,6	42,7
Premier labour....	2,963	4,444	8,969
Chevaux....	1,269	1,622	2,148
Bestiaux....	2,591	3,675	5,252
Moutons....	1,210	1,454	3,000
Cochons....	1,774	2,048	2,900

C'est encore là une excellente mesure, digne de recevoir l'entière approbation de la Chambre, et nos concitoyens de la Province de Québec peuvent être satisfaits de leurs députés qui semblent disposés à faire de la bonne besogne.

Durant le mois de décembre dernier, le commerce extérieur du Canada, importations et exportations, a augmenté dans l'ensemble. Les importations montrent un excédent de $1,020,423 de recettes brutes, et de $199,885 de recettes-impôt, sur 1897. Les exportations se sont élevées à $17,406,830 en 1898, contre $17,022,231 en décembre 1897.

Durant les six mois finissant le 31 décembre, la totalité du commerce extérieur a monté de $163,501,964 en 1897, à $177,864,318 en 1898, mais pendant que les importations se sont élevées de $62,901,850 à $78,901,335, les exportations sont tombées de $ 00,660,614 à $98,902,983.

Il convient de remarquer que cette diminution des exportations s'explique par le peu de livraisons de blé faites jusqu'à ce jour.

COLONIES FRANCAISES DE L'ALBERTA.

Nous devons à l'obligeance du R. M. Morin l'Etat Comparatif ci-joint qui atteste les progrès réalisés par nos colonies françaises de l'Alberta.

Le crédit de ces magnifiques résultats revient, en grande partie, au zèle et à l'activité de ce dévoué missionnaire ; et c'est un exemple frappant de ce que l'on peut obtenir par l'initiative privée.

On ne saurait trop le répéter, il est de notre devoir à tous de mettre la main à la pâte, d'apporter notre concours à cette œuvre si importante de l'Immigration.

Que chacun contribue dans la mesure de ses moyens à faire connaître notre pays ; le gouvernement fait ce qu'il peut pour nous aider, mais c'est à nous à compléter sa tâche.

C'est aux cultivateurs à entretenir des correspondances avec leurs parents et amis, pour les mettre à même de connaître les merveilleuses ressources de nos Provinces.

C'est aux municipalités à se débrouiller, à agir pour faire connaître leurs paroisses.

Les Anglais l'ont compris ; chaque année un certain nombre de conseils font imprimer des brochures, accompagnées de vues, de témoignagnes, de renseignements sur les avantages particuliers de la place, et ces brochures sont envoyées, par l'intermédiaire des habitants, à tous leurs parents et connaissances.

En un mot, il faut agir, et non point se contenter d'attendre la manne gouvernementale.

Il ne manque point d'hommes intelligents, actifs dans nos paroisses, c'est à eux à donner l'exemple, à provoquer des réunions pour aviser aux meilleurs moyens à suivre, et vaincre l'apathie qui a prévalu jusqu'à ce jour.

Nous voudrions voir les associations libérales se mettre à la tête de ce mouvement ; et nous pouvons leur assurer notre absolu concours pour donner à leurs délibérations la publicité nécessaire.

Ce serait la politique la plus intelligente et la plus profitable.

En attendant, il convient de louer hautement ceux qui, comme l'abbé Morin, se sont dévoués à cette œuvre si patriotique, et d'admirer les superbes résultats obtenus.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis.... $1.00
Europe (compris le port).... 2.50

TARIF DES ANNONCES.

1ère insértion, par ligne.... 10c.
Chaque insértion subséquent.... 5c.

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25c chaque.

OBITUAIRE.

Dr Marcil.

L'un des plus vieux libéraux de la Province de Québec, comme aussi l'un des plus aimés, le Dr Marcil, vient de mourir.

Il a succombé à une pneumonie, et la nouvelle de sa mort a douloureusement surpris ses nombreux amis.

Né à St-Thimothé, comté de Beauharnois, le 14 fév. 1835, il fit ses études aux Séminaires de Ste-Thérèse et de St-Hiacinthe. Il vint ensuite s'établir comme médecin à St-Eustache où il épousa, en 1865, Melle Philomème Paquin.

Il venait d'être nommé conseiller législatif.

Le Dr Marcil s'était dévoué à la cause des patriotes de 1837 ; il poursuivait la réhabilitation de la mémoire de ceux tombés pour la patrie, et peu de temps encore avant sa mort il entretenait ses amis de son espoir prochain de voir réaliser son projet.

C'est une belle et grande figure qui disparaît, mais son nom survivra comme celui d'un patriote ardent et sincère.

L'Association Liberale.

MM. les Secrétaires des associations libérales locales sont priés de bien vouloir envoyer le plus tôt possible, au Secr. du Bureau Exécutif, les noms des officiers et délégués élus pour cette année, conformement à l'article 6 de la constitution.

H. FOURNIER.
Secr. du Bureau Exéc.

Le Juge Taylor.

Le juge en chef Sir Taylor vient d'envoyer sa résignation, d'après une dépêche d'Ottawa ; sa résignation ne serait effective qu'à partir du 31 mars, date d'expiration de son congé. Parmi les candidats à sa succession, on cite les noms des juges William et Dubuc, de MM. I. Campbell et Ewart. On se souvient que M. Ewart fut l'avocat qui plaida la cause des catholiques dans la Question des Ecoles.

L'ECHO DE MANITOBA.

JEUDI, FEVRIER 2, 1899.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à

M. H. d'HELLENCOURT, REDACTEUR.

NOTRE JOURNAL.

L'ÉCHO DE MANITOBA entre, avec ce numéro, dans sa deuxième année ; en dépit des sombres pronostics qui accueillirent sa naissance, malgré les obstacles de tous genres semés sur sa route par la malveillance des uns, et l'hostilité des autres, il a poursuivi victorieusement son œuvre ; non seulement il a vécu, mais encore, il a triomphé, au-delà des espérances les plus optimistes. Il a conquis définitivement sa place au soleil.

Et pourtant, si jamais entreprise parut téméraire, ce fut bien celle-là.

Depuis des années, le parti conservateur avait si bien établi son omnipotence ; il avait, avec tant d'opiniâtreté, poursuivi de sa haine quiconque osait discuter ses actes ; il avait si habilement trompé la population catholique avec cette déplorable Question des Ecoles, que la création d'un journal libéral paraissait être une entreprise impossible ; ceux même qui désiraient le plus vivement la chose hésitaient à l'entreprendre.

Mais l'expérience des douze derniers mois a prouvé que ces craintes étaient fausses.

L'ÉCHO DE MANITOBA a vu chaque mois grossir sa liste d'abonnés, dans des proportions inespérées. Notre population, hésitante au début, s'est bien vite rendue compte de la sagesse du but que nous poursuivions, et de toutes parts nous avons reçu les témoignages d'encouragement les plus flatteurs.

Nos compatriotes ont compris que notre seul désir était de voir triompher la cause de la justice et de la vérité, et ils sont venus de tout cœur nous apporter leur concours.

Il n'en pouvait être autrement, le bon sens et la franchise triomphent toujours, de la passion et de l'erreur.

Ceux qui ont suivi notre journal depuis ses débuts savent déjà quelle a été notre ligne de conduite, elle est bien simple.

En politique nous entendons défendre les principes et non les hommes ; trop longtemps nous avons souffert de la politique de personnalité, politique funeste qui consiste à voter sur des noms et non sur des principes.

Nous prétendons garder notre indépendance absolue au milieu des coteries mesquines créées par l'ambition ou la jalousie ; ce que nous voulons c'est faire connaître au peuple les principes d'un libéralisme éclairé, respectueux des libertés de tous ; lorsque le jour sera venu de s'occuper des hommes destinés à défendre ces principes, nous soutiendrons de toutes nos forces ceux que le peuple aura choisis.

En religion nous sommes entièrement dévoués au triomphe de l'Église catholique ; si en diverses circonstances, nous avons été amenés à discuter avec des membres de notre clergé, l'attaque n'est jamais venue de nous, et nous nous sommes bornés à nous défendre, respectueusement mais fermement.

Notre clergé peut être assuré de rencontrer chez nous le plus entier dévouement à la religion catholique, et nous éviterons toujours soigneusement de la compromettre dans nos luttes politiques.

Dans la Question des Ecoles nous nous sommes attachés à démasquer les manœuvres de tous ceux qui auraient voulu s'en servir dans un but politique ; soucieux de nous conformer à la direction pontificale, nous n'avons jamais dit quoi que ce soit des pourparlers en cours, des négociations existantes, nous avons veillé avec un soin jaloux à écarter toutes les intrigues ; tout ce qui était de nature à envenimer une question dont le règlement définitif doit être laissé exclusivement à ceux qui ont mission de le faire.

Enfin, le développement matériel de notre Patrie et plus particulièrement de notre Province, a été et sera toujours notre constante préoccupation.

Nous voulons travailler de toutes nos forces à la grandeur de notre race, à la conservation de notre langue, et notre concours sera toujours acquis à quiconque s'efforcera d'aider à cette noble tâche, quelles que soient ses opinions.

Nous mettrons toujours la gloire de notre race au-dessus des intérêts de parti.

Pour atteindre ce but nous n'avons reculé devant aucun sacrifice, notre récompense, nous la cherchons uniquement dans l'accomplissement de ce vœu, et c'est pourquoi nous sommes assurés de pouvoir compter sur la bonne volonté de l'immense majorité de nos compatriotes.

Ils nous aideront à apporter à notre journal les perfectionnements nécessaires ; le passé nous est un sûr garant de l'avenir.

LES DOUKHOBORS.

Il est assez plaisant de constater l'attitude prise par certains organes à l'égard des Doukhobors ; l'on pousse en certain camp des soupirs d'indignation, l'on affecte les plus grandes appréhensions, sous le fallacieux prétexte que ces populations pratiquent des doctrines communistes !

On leur fait un crime, de ce qui était pour elles une nécessité.

Les Doukhobors, en effet, persécutés depuis de longues années, en raison de leurs croyances particulières, ont dû vivre enfermés dans des sortes de réserves, d'où il leur était interdit de sortir.

Comme les Mennonites, ils refusent absolument de se plier au recrutement qui est la règle de tous les Etats Européens ; ils ne veulent point être soldats, car leur religion le leur défend.

Afin d'empêcher leurs doctrines de se répandre, le gouvernement russe, depuis de longues années, les avait en quelque sorte isolés.

C'étaient des colonies de lépreux.

Cet isolement, ces persécutions ont eu naturellement pour effet de resserrer les liens qui les unissaient.

Ne pouvant fréquenter leurs semblables, ils ont forcément été amenés à chercher parmi eux, la société, qui leur faisait défaut, et c'est ainsi que peu à peu ils sont arrivés à ne plus former qu'une sorte de famille, dont tous les membres fortement unis travaillent en commun.

Au lieu de les blâmer, il conviendrait plutôt de les en louer ; ils ressuscitent ainsi les anciennes coutumes des premiers patriarches ; et l'exemple de ce que peut l'union ne saurait qu'être infiniment profitable à une foule de gens dont les moindres défauts sont la jalousie et l'égoïsme.

D'ailleurs, les coutumes ne tarderont pas à disparaître avec les causes qui les ont fait naître ; puissent-elles subsister assez longtemps pour leur permettre de s'entraider dans la fondation de colonies prospères ; ils connaitront toujours assez tôt les beautés de l'indépendance individuelle, inspiratrice de l'égoïsme.

Il y a décidément des gens bien grincheux sous la calotte des cieux, pour oser faire un crime à ces pauvres Doukhobors, de leur communisme.

Ou bien ces mêmes gens, ont-ils peur déjà d'être obligés de partager ?

TOUJOURS LES MEMES.

Ces bons conservateurs ! Ce ne sont pas les scrupules qui les étouffent décidément.

Leurs belles protestations de dévouement au clergé, lorsqu'ils pensent avoir besoin de lui, ne pèsent pas gros dans la balance lorsque leurs intérêts politiques sont en jeu.

Les voici qui recommencent, à Québec, le petit jeu, auquel s'est livré le fameux Bergeron, de concert avec Wallace, lors de la session dernière à Ottawa.

En effet M. Pelletier a posé au gouvernement la question suivante :

1o L'hon. M. Marchand a-t-il, par lettre ou pétition adressée à Son Emin. le Cardinal Rampolla, Sec. d'Etat du Pape, demandé la nomination d'un délégué apostolique pour le Canada, et a-t-il spécialement indiqué le nom de Mgr Merry del Val ci-devant délégué apostolique ?

Il est facile de voir le but poursuivi par les torys au moyen de semblables interpellations.

C'est tout bonnement d'éveiller les susceptibilités de leurs compatriotes anglais, en laissant croire que les chefs libéraux se laissent diriger par *un pouvoir étranger* ainsi que le délicieux Clarke Wallace appelait le Pape, il y a quelques mois.

Cette hypothèse devient une certitude lorsque l'on voit un autre député de l'opposition, M. Bouffard, interpeller le gouvernement Marchand au sujet des pourparlers qui auraient eu lieu entre le susdit gouvernement et Mgr Bruchesi, à propos de la loi sur l'Education présentée l'année dernière.

Cette interpellation fait allusion à des bruits qui circulent depuis quelque temps et d'après lesquels Sir Wilfrid Laurier, d'accord avec Mgr Bruchesi, aurait agi auprès de M. Marchand pour l'amener à renoncer à son projet de Ministère de l'Instruction Publique.

Ce ne sont là que des racontars, probablement lancés à dessein, mais même en admettant que ce fut le cas, n'est-il pas honteux de voir des Canadiens-Français, des catholiques, prétendre faire un reproche à M. Marchand d'une chose qui lui ferait honneur.

Jamais la duplicité et l'hypocrisie de ces bons torys n'ont été plus manifestes ; ils se servent de la religion au profit de leurs intérêts de parti, ils crient tous les jours que le parti libéral est l'adversaire de l'Eglise, et d'autre part ils crient au scandale lorsqu'ils soupçonnent un chef libéral d'écouter respectueusement les remontrances d'un des chefs de cette Eglise.

Il est vrai qu'ils espèrent ainsi déchaîner contre M. Marchand les colères des libéraux intransigeants.

Ah ! les bonnes âmes ! les faux dévôts !

Comme ils savent bien en jouer de cette lyre, la Religion !

A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe ; espérons que du moins, ces manœuvres sans pudeur ouvriront les yeux, aux membres de notre clergé qui croient de bonne foi, en la sincérité des conservateurs, et à leur zèle désintéressé.

Il ne faudra pas beaucoup d'interpellations de ce genre pour montrer au clergé de quel côté se trouvent ses amis sincères et francs.

Dans tous les cas, on ne saurait mieux conclure que par ces lignes de *La Vérité :*

"Nous est avis que l'opposition dans son désir outré d'embarrasser le gouvernement par n'importe quel moyen, joue un jeu dangereux qui, en fin de compte, lui fera plus de mal qu'à ses adversaires."

Quos vult perdere, Jupiter dementat.

IMMIGRATION.

La question de l'immigration est à juste titre l'une de celles qui préoccupent le plus, tous les gens soucieux de l'avenir de nos provinces du Nord-Ouest ; aussi donne-t-elle lieu chaque jour à des controverses multiples. Malheureusement la politique joue, dans ces controverses, un rôle prépondérant. C'est fort regrettable. Car cette question est une de celles où il serait, semble-t-il, le plus facile de faire un accord complet, indépendant de toute idée de parti.

La presse conservatrice, profite de l'arrivée des Doukhobors, comme elle a profité de celle des Galiciens, pour indisposer les populations de notre Province contre le gouvernement.

On crie aux Canadiens-Français :

"Le gouvernement libéral vous néglige, il ne fait rien pour aider l'immigration des Canadiens des Etats-Unis."

Aux anglais l'on chante la même chanson sur un autre air :

"Si le gouvernement faisait autant pour les colons de langue anglaise qu'il fait pour les Doukhobors, il n'y aurait aucune difficulté à se procurer en abondance des colons de notre race." —(*Telegram* du 30 janv.).

Assurément il serait fort désirable de pouvoir trouver dans les deux éléments qui constituent la population, la race anglaise et la race française, le nombre de colons nécessaires au peuplement de nos immenses territoires, mais malheureusement, l'immigration anglaise, tout aussi bien que l'immigration française, sont manifestement insuffisantes.

Et la faute n'en est nullement imputable au gouvernement qui fait consciencieusement tous ses efforts pour développer ces deux courants.

Les faits le prouvent.

L'Emigration anglaise qui était de 146,460 en 1897 n'a été, cette année, que de 140,630, soit 6,200 de moins.

Cependant le nombre d'Anglais venus au Canada, cette année, a dépassé de 2,000 le chiffre de l'année dernière : 17,665 contre 15,571 en 1897.

Dans toute les autres colonies où se dirige l'Emigration anglaise le chiffre a considérablement diminué, cette année ; seul le Canada a augmenté.

Les Canadiens-Anglais ont donc mauvaise grâce à reprocher au gouvernement de négliger l'Immigration de leurs compatriotes.

Il en est de même pour les Canadiens-Français.

Le gouvernement Laurier a actuellement aux Etats-Unis neuf agents d'Etat résidant à Détroit, Bas d'Axe, Reed City, (Michigan) ; Kansas City, St. Paul, Stevens Point, Chicago, Omaha, Watertown, (Dakota Sud). Ces agents d'Etats ont sous leurs ordres 145 sous-agents, travaillant à commission, c'est-à-dire payés d'après le nombre d'immigrants qu'ils amènent.

Aussi du 1 juillet 1897 au 30 juin 1898, *8,234* Canadiens des Etats-Unis ont-ils été rapatriés par le seul chemin de fer de Fetchburg.

M. W. J. White du Département de l'Immigration, déclare que 7,000 familles canadiennes des Etats-Unis se sont déjà inscrites, cette année, pour avoir des terres dans la Province de Québec et le Manitoba, et l'on estime, d'après tous les renseignements recueillis, que le nombre des Canadiens rapatriés des Etats-Unis dépassera, cette, année, 20,000.

Nous n'avons point encore les rapports du Bureau d'Immigration pour cette année, mais il est bon de faire remarquer que le rapport de l'année dernière, pour Winnipeg, donnait 1,793 colons, Anglais, Irlandais ou Ecossais, contre 2,756, Canadiens, Français et Belges.

En ce qui concerne plus particulièrement Winnipeg, nous n'avons qu'à nous louer du Commissaire d'Immigration, M. McCreary, qui a dirigé tous ses efforts sur les Etats-Unis, et les nombreuses délégations qu'il a conduites cette année, à travers nos Territoires, furent unanimes à louer son entier bon vouloir à leur égard.

Nos compatriotes trouvèrent auprès de lui le plus bienveillant accueil.

Suite, page 5.

Le Pantalon de Monsieur Petitjean.

Monsieur Petitjean s'était acheté un pantalon tout fait, il l'avait essayé *à la grosse*, en le mettant devant lui, en homme qui voit du premier coup. Il était certain de son affaire ; mais voilà que rentré chez lui, en l'essayant *pour de bon*, le pantalon traînait à terre ; il eu beau tirer sur les bretelles, il y avait au moins six pouces de trop.

Bien loin de se désoler de ce contretemps, Monsieur Petitjean se dit à lui-même :

"En faisant couper le bas, j'aurai de belles pièces pour raccommoder le fond lorsqu'il sera percé."

Là-dessus, il s'en va trouver Madame Petitjean et, de son air le plus aimable :

"Chère, je me suis acheté un pantalon ; je l'ai pris un peu long, six pouces de trop, exprès pour avoir des pièces ; tu es si adroite qu'en deux coups de ciseaux et quelques coups d'aiguille, tu l'auras raccourci et ourlé à la bonne mesure, et ainsi je pourrai l'étrenner demain."

Mais Madame Petitjean en était au passage le plus poignant de son feuilleton ; elle répondit d'une façon plutôt distraite :

"Certainement, cher, je le ferai, avec plaisir, mais pas aujourd'hui, je suis un peu fatiguée ; demain je m'y mettrai, et tu pourras l'étrenner après-demain."

Sans témoigner de mécontentement, Monsieur Petitjean laisse Madame Petitjean à ses héros et va trouver Madame Grosleau, sa belle-mère :

"Chère belle-mère, j'ai acheté un pantalon ; je l'ai pris exprès un peu long, vous savez, par économie, pour avoir des pièces ; vous seriez bien aimable de me le raccourcir de six pouces, avec votre habileté ce sera l'affaire d'un quart d'heure ; je voudrais l'étrenner demain."

Mais Madame Grosleau, par exception, n'était pas de bonne humeur ; elle l'envoya promener. Monsieur Petitjean n'avait plus qu'une ressource.

A ce moment la maison résonnait comme si quatre ou cinq cents feuilles de tôle dégringolaient les unes après les autres dans l'escalier. C'était Mademoiselle Petitjean qui de ses jolis doigts roses cherchait à défoncer le piano, sous prétexte d'exécuter une *romance sans paroles* du professeur Bemolski.

"Comme c'est joli, ce que tu joues là, chère petite !" dit Monsieur Petitjean ; "quelle délicatesse dans ces petits doigts-là !.. Ne voudrais-tu pas, mon Angélique, rendre service à ton petit père, en coupant six pouces au bas de ce pantalon et en refaisant les ourlets ?"

—Oh ! comme c'est ennuyeux d'interrompre ma leçon, cher papa !.. : Maman ne pourrait-elle pas vous faire cela ?.... elle l'aurait fait plus vite que moi et beaucoup mieux....

Le *cher papa* qui sentait la mauvaise humeur le gagner, partit sans répondre, pour ne pas dire de choses désagréables à son Angélique.

Le souper ne fut pas gai, ce soir-là ; Monsieur Petitjean se coucha presqu'aussitôt après. La veillée s'en ressentit ; le piano respectait le sommeil paternel. Au bout de quelque temps Angélique se retira dans sa chambre se disant à elle-même :

"Ce pauvre petit père ! je n'ai pas été gentille envers lui ; il faut que je répare cela."

Elle prit le pantalon, coupa six pouces, refit les ourlets et le remit à sa place. Madame Petitjean vint ensuite pensant :

"J'ai manqué d'attention envers ce cher homme, c'est bien vilain, il faut réparer cela !"

Vite, elle prend le pantalon, coupe six pouces, refuit les ourlets et le remet en place. Enfin, à son tour, Madame Grosleau, prise de remords :

"Ce pauvre Petitjean ! dit-elle, comme j'ai été peu aimable ! je vais lui faire une surprise !"

Et les ciseaux coupent six pouces, et l'aiguille vole comme l'éclair, et le pantalon est remis en place, à la hâte, raccourci d'un pied et demi.

Monsieur Petitjean à son réveil, s'aperçoit qu'on a touché à son pantalon ; il le passe à la hâte. Mais quelle stupéfaction !... et quelle fureur ensuite ! Dans ce costume de bain, il vient faire une scène épouvantable à Madame Petitjean, puis à Madame Grosleau, puis même à son Angélique. Toutes trois pensent qu'il est devenu fou, et, malgré leur frayeur, ne peuvent cependant s'empêcher de rire aux larmes. Chacune pense intérieurement à l'ourlet ; on s'explique, Monsieur Petitjean se calme peu à peu et finit par rire lui-même.

Il en fut quitte pour acheter un autre pantalon de la même étoffe, toujours par économie, afin que le premier pût servir pour des pièces. Mais celui-là, il le prit juste à sa taille.

HENRY ANTSON.

Une Œuvre Philanthropique.

C'est faire œuvre philanthropique que de faire connaître aux personnes qui sont en ce moment atteintes de gripe, rhume de poitrine, bronchites, que le BAUME RHUMAL accomplit tous les jours des cures remarquables. 13

L'Opinion de M. Cleveland.

L'ex-président Cleveland, en réponse à une question du représentant de l'Associated Press au sujet de l'expansion coloniale et des annexions qui en résultent, a dit ces jours derniers :

"Je n'ai pas l'intention de répéter ce que j'ai déjà dit au sujet de l'épidémie d'impérialisme et d'expansion coloniale qui règne en ce moment. Admettant, toutefois, que mes idées sur cette question sont surannées et complètement en désaccord avec le mouvement progressif de l'époque actuelle, je suis surpris d'apprendre que le refus de certains indigènes de nos nouvelles possessions de reconnaître les avantages qu'ils obtiendraient en se soumettant à notre autorité, ait pu causer des inquiétudes à des expansionnistes. Cette phase de la situation et les incidents qui en sont la conséquence auraient dû être prévus par eux. Le remède est évident et simple. Ceux des habitants mal inspirés des territoires que nous avons annexés qui préfèrent un régime différent de celui que nous leur offrous,ou qui s'opposent dans leur intérêt à l'exécution de nos projets doivent être massacrés.

"L'extermination des indigènes a été un des faits résultant de l'expansion coloniale depuis que cette dernière a commencé, et notre enthousiasme impérialiste ne devrait pas hésiter devant la nécessité de détruire quelques milliers ou quelques centaines de milliers de Filipinos. Ce fait devrait être seulement considéré comme une des phases d'un grand mouvement, comme une simple conséquence de sa marche. Sans doute, queques âmes n'ayant encore aucun principe religieux seraient perdues avant que nous ayons l'occasion de les convertir à notre foi. Mais ceux de nos "clergymen" qui ont tant fait pour encourager l'expansion coloniale pourraient se charger de résoudre cette difficulté.

Il ne Faut pas se Decourager.

Ne vous découragez pas, si, après avoir essayé sans succès tant de remèdes, vous continuez à tousser sans répit. Essayez le BAUME RHUMAL. N'hésitez pas ! En quelques heures le mal sera vaincu. En quelques jours vous serez guéri. 12

Les Aveux de Dreyfus.

Parmi les documents relatifs à la question des *aveux* de Dreyfus, dont a été saisie la chambre criminelle de la cour de cassation, figure une lettre adressée par le lieutenant de gendarmerie Philippe à un général qui, avant de déposer à l'enquête sur la demande en revision Dreyfus, lui avait demandé de préciser les circonstances dans lesquelles il avait reçu les confidences du capitaine Lebrun-Renault sur les *aveux* de Dreyfus.

Voici la partie essentielle de ce document :

MON GÉNÉRAL,

....Le capitaine Lebrun-Renault m'a fait part des aveux de Dreyfus presque aussitôt après les avoir entendus, le jour de la parade d'exécution, et je puis même dire que je suis le premier à qui le capitaine Lebrun-Renault ait raconté ce qu'il avait entendu.

Voici ce qui s'est passé :

J'étais de service avec mon peloton en réserve dans la cour de la caserne de l'Ecole militaire et, pendant que le capitaine Lebrun-Renault gardait Dreyfus dans le corps de garde, je me promenais à pied, précisément dans ce corps de garde. Quelques instants avant le roulement de tambour précédant la parade, le capitaine Lebrun-Renault est sorti du corps de garde, et s'approchant de moi, il me dit :

"Depuis que je suis avec cette canaille de Dreyfus, il cherche par tous les moyens à lier conversation avec moi, mais je ne lui réponds pas. Ainsi, il m'a dit que s'il avait livré des documents, ils étaient insignifiants et que c'était dans le but de s'en procurer de plus importants, ajoutant qu'il était innocent du crime pour lequel il va être dégradé, mais que, dans trois ans, son innocence serait reconnue."

En faisant appel à mes souvenirs, je crois bien que ce sont les paroles textuelles que le capitaine Lebrun-Renault m'a rapportées.

Puis, après le départ de la voiture cellulaire emmenant Dreyfus, il s'est formé autour du capitaine Lebrun-Renault, auprès duquel je me trouvais, un groupe d'officiers, la plupart de la réserve ou de l'armée territoriale, parmi lesquels se trouvaient plusieurs journalistes (je ne pourrais citer leurs noms). La conversation s'est alors engagée avec le capitaine Lebrun-Renault, et celui-ci, à un moment donné, a répété ce qu'il en avait dit quelques instants auparavant. A ce moment, je me suis même permis de toucher le coude du capitaine Lebrun-Renault pour lui faire remarquer que nous avions des indiscrets devant nous.

PHILIPPE,

Lieutenant de gendarmerie à Bougie.

Choses et Autres

Le Ble en 1898.

Le blé, en 1898, a donné une récolte sensiblement supérieure, dans le monde entier, à celle de 1897. Tandis que la production universelle avait été en 1897 de 841 millions d'hectolitres contre 865 millions en 1896, elle s'est élevée en 1898, à 930,700,000 hectolitres, d'après le ministère de l'agriculture de Hongrie et à 957,400,000 hectolitres d'après *L'Echo Agricole* de Paris.

La production française a passé de 86,900,088 hectolitres en 1897 contre 119,742,416 hectolitres en 1896, à 130,050,220 hectolitres en 1898.

La surface emblavée était d'ailleurs de 6,802,680 hectares en 1898 contre 6,583,776 en 1897 et 6,870,352 en 1896.

La production française équivaut ainsi sensiblement aux besoins de la consommation du pays. Mais, on devine d'après ces chiffres, qu'il y a eu un accroissement dans le rendement à l'hectare.

En effet, le rendement moyen a atteint 19 hectolitres contre 13,5 en 1897 et 17,4 en 1896.

Il est donc très sensiblement supérieur à toutes les moyennes de rendement jusqu'ici connues, dont les plus élevées étaient celles de 1894 avec 17 hectolitres 52 à l'hectare et celle de 1882 se chiffrant à 17 hectolitres 70.

Mais la tendance générale est incontestablement à un accroissement dans la production due sans aucun doute aux progrès des méthodes de culture, aux améliorations de toutes sortes, propagées par les concours officiels, les sociétés d'agriculture, les syndicats agricoles, les champs de démonstration et d'expériences.

Les Torpilleurs Sous-Marins.

On construit actuellement à Cherbourg un torpilleur autonome submersible, qui semble destiné à révolutionner la navigation, si les résultats donnent ce que l'on paraît en droit d'en espérer.

Ce type, adopté à la suite d'un concours et dû à M. Lebeuf, ingénieur des constructions navales, est sur la cale de construction depuis deux mois environ, et les travaux sont poussés assez activement pour que l'on puisse compter procéder aux essais dans un délai relativement court.

Le *Narval* pourra naviguer sur la surface des eaux comme un navire ordinaire, et il portera assez de combustible pour franchir 252 milles à 12 nœuds en 24 heures, ou 624 milles à 8 nœuds en 78 heures.

Il aura aussi le pouvoir de s'enfoncer brusquement dans l'eau, et là, invisible, pareil à un poisson, de parcourir 25 milles à 8 nœuds de vitesse ou 70 milles à 5 nœuds de vitesse.

Les procédés employés pour le faire s'enfoncer ou remonter à la surface, pour assurer le lancement des torpilles, pour garantir la sécurité de l'équipage contre un accident éventuel, en permettant le rapide retour sur l'eau, sont très remarquables.

Les Souverains Allemands en Orient.

Est-il temps encore pour raconter un épisode du voyage des souverains allemands en Orient?

Accompagnés d'une suite brillante, l'empereur et l'impératrice visitèrent une Ecole d'orphelines. Ils furent salués, à leur arrivée, par une cantate où se répétait continuellement le refrain: *Vive l'empereur!*

La cantate finie, l'impératrice, après avoir fait faire une distribution de bonbons et de jouets, réunit autour d'elle les pauvres hospitalisées et, non sans une pointe de malice, adressa aux petites cette question:

—Laquelle d'entre vous pourrait me dire qui est l'empereur?

Les enfants regardèrent les personnages chamarrés et.... restèrent coites.

Mais une petite Arménienne s'avança et, désignant du doigt Guillaume II, dit:

—Moi, je le connais: c'est celui-là, celui qui a tant de poils sous le nez.

Le Rigorisme en Allemagne.

Quinze jours de prison pour avoir dit adieu à son père, au cimetière, et au moment où il le mettait en terre, c'est tout de même un peu excessif.

En Allemagne, dans la petite ville de Koswig, un ouvrier enterrait son vieux père, et la cérémonie achevée, le pasteur et les invités partis, s'approcha de la tombe et, d'un geste désolé, salua le défunt:

Adieu! nous ne nous reverrons plus!

Considérant que de tels propos étaient la négation de l'immortalité de l'âme et contraires, par conséquent, à la doctrine chrétienne, le juge de paix a fait fourrer en prison leur auteur.

L'Empereur des Bohemiens.

Le tribunal de Koepenick vient de juger un empereur.

Ce souverain n'est autre que le fameux Wotasch, l'empereur des Bohémiens, le chef suprême des tribus de ce peuple étrange. Le président a bien cherché à percer le mystère de cette puissance bizarre, mais il a eu beau interroger longuement tous les cavaliers crépus, au teint bistré, qui ont comparu à sa barre, il n'a rien pu en tirer de positif.

Il s'agissait, dans le fait, d'une querelle d'ordre intime.

Un jour de l'été passé, les habitants de la forêt de Neu-Weissensée, près de Potsdam, virent s'établir dans une clairière un grand campement. C'étaient deux tribus de *Noirs*: l'une commandée par Wotasch lui-même et l'autre par le capitaine Trouttmann. On fêtait les épousailles de la fille de Wotasch avec le fils du capitaine.

Wotasch avait fait les choses royalement, car il avait affecté 5,000 fr. à la petite fête. Cependant il avait été stipulé, entre parents, qu'au cas où Trouttmann junior filouterait son beau-père, Trouttmann père aurait à rendre la fille et à rembourser les frais de la noce.

Quinze jours après l'hyménée, Trouttmann fils enlevait cinq chevaux à son beau-père et s'en allait les vendre. De là les récriminations. Wotasch convoqua la cour de Bohême. Trouttman père ne se fit pas prier pour rendre la fille, mais se montra récalcitrant quant au remboursement des frais. On en vint aux injures et aux coups; l'empereur tira son grand sabre et décrivant un cercle magistral autour de la tête du capitaine, eut le malheur de lui enlever la calotte du crâne.

La guerre éclata entre les tribus. Entre temps la belle Margarete, l'objet de la discorde, fut accordée par son très illustre père à Steinbach, le plus fort de ses aides de camp.

Finalement, tout le monde fut renvoyé devant le tribunal de Kocpenick.

Comme je vous l'ai dit, l'empereur des Bohémiens est sorti du prétoire, la tête haute, escorté de ses officiers, des dames de sa cour et de ses molosses.

Une heure après, la tribu Trouttmann, déconfite, levait précipitamment le camp et s'éloignait dans la direction de la Pologne.

L'Egalite Democratique.

La femme la plus riche des Etats-Unis, Mme Hetty Green, qui possède la colossale fortune de $100,000,000, habite, à Brooklyn, une petite chambre meublée de 7 piastres par mois. Et cela pour ne pas payer d'impôts.

En déposant ses fonds liquides dans les principales maisons de New York, elle prévint qu'à la moindre tentative de la municipalité à lui réclamer les impositions, elle retirerait son argent de ces banques. Et les banquiers, de leur côté, avertirent la municipalité que, s'ils perdaient les dépôts de Mme Green, ils cesseraient de faire des affaires avec la ville.

Le percepteur se le tint pour dit.

Ainsi, par la seule puissance de l'argent, une femme arrive à se mettre au-dessus de la loi. Mais ce n'est pas tout. Comme la ville a besoin d'argent pour ses dépenses, elle est obligée de répartir sur ses habitants les taxes que devrait payer Mme Hetty Green et que, par suite, les pauvres paient à sa place.

Pendant ce temps, la propriétaire d'une des plus énormes fortunes du globe passe tous les jours à pied le pont de Brooklyn, pour s'éviter une dépense de trois sous.

Dernier Mot.

Dans l'Alaska.

LA NOURRITURE DES INDIGÈNES.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup parlé de l'Alaska, où l'on va recueillir l'or du Yukon, mais on n'a guère parlé des Indigènes de ce vaste pays. Dans les *Etudes* publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus, un missionnaire vient de communiquer des renseignements fort intéressants sur ce sujet.

La population indigène de l'Alaska s'élève à peine au chiffre de 22,000 et est dispersée sur un territoire aussi étendu que l'Italie, la France, l'Espagne et l'Angleterre réunies.

Les Indigènes de l'Alaska sont à la fois les plus sobres et les plus tempérants des hommes quand il le faut, et les plus goinfres à l'occasion. En voyage, un Indien peut marcher des journées entières sans manger, mais quand il est arrivé au camp, il mangera des journées entières sans discontinuer. Au reste ces tribus sont hospitalières, et quand un voyageur passe par leur village, c'est la coutume que l'un des personnages les plus influents vienne lui présenter le *painktankin* qui est le repas que l'on prend pour se remettre des fatigues de la route.

Il consiste en un magnifique poisson blanc gelé, sinon en quelque autre morceau de prix, par exemple, une pièce de chevreuil gelé aussi, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de mieux. Le voyageur est supposé muni de thé et de pain; et celui qui fait les frais du *painktankin*, aussi bien que le premier Indien venu qui s'offre à allumer le feu du voyageur et à lui préparer l'eau pour son thé, attend, en retour, quelques tasses de thé qu'il prend dès que le voyageur a fini de manger.

Chez tout ce monde, le principal repas du jour est ordinairement composé d'aliments cuits et chauds. En hiver, le plat de résistance est formé d'une espèce de petits poissons noirs très abondants dans les lacs et qui ne leur manquent jamais.

Cette sorte de poisson est extrêmement visqueux, sans écailles et dégoûtant à voir. On l'avale tel quel, sans autre préparation préalable que de le faire bouillir au feu.

Quant aux chiens, dont il fait la nourriture la plus ordinaire, leurs délices sont de l'avaler tout cru et quand il est gelé dur comme le roc, car ces poissons, congelés ensemble dans le sac où on les a entassés, ne forment plus qu'un bloc de glace dont il faut, à l'aide de la hache, détacher des morceaux plus petits. Les Indiens eux-mêmes mangent, le plus souvent ce poisson cuit et chaud; mais cela ne les empêche pas de recourir au poisson cru et gelé, pour satisfaire entièrement leur appétit.

En été, leur dîner est tout autre. Alors, comme dit le missionnaire à qui nous empruntons ces renseignements, c'est, après un long carême involontaire, une fête perpétuelle. Ils ont alors tout en abondance, œufs variés, oies sauvages, cygnes, canards, grues, mais surtout, saumons délicieux et poissons de toute espèce. Les phoques au printemps et en automne, c'est-à-dire aux mois de mars et de septembre avant l'arrivée et après le départ du saumon, leur fournit un repas succulent avec leur provision d'huile pour l'hiver.

TERRES D'ECOLES.

PERMIS DE CULTURE.

Avis est donné par les présentes que toute personne ayant payé loyer pour la culture de Terrains d'Ecole durant la saison de 1898 sera considérée comme ayant le premier droit d'obtenir un permis de culture des mêmes terrains pour la saison de 1899, moyennant paiement à l'avance du loyer requis à raison de 0.50 cents de l'acre, pourvu que leur application pour tel permis soit envoyée au Département de l'Intérieur à Ottawa le ou avant le 15me jour de février 1899.

Si les dites personnes, d'ailleurs, manquaient de faire leur application à la date mentionnée le gouvernement acceptera toute autre application qui pourra être faite au sujet des dits terrains. Dans le cas où les terrains pour lesquels des permis auront été délivrés viendraient à être mis en vente avant l'expiration de ces permis, la vente sera sujette à la condition d'autoriser la récolte et l'enlèvement de cette récolte.

JAMS A. SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 10 janvier 1899.

IMMIGRATION.
Suite.

Nous n'avons donc vraiment pas le droit de nous plaindre ; encore moins d'accuser le gouvernement.

On ne peut pourtant point forcer les gens à émigrer malgré eux, ni les amener de force au Manitoba, c'est un malheur pour nous comme pour beaucoup d'entre eux, et nos efforts doivent tendre assurément à améliorer les moyens employés pour développer l'Immigration, mais encore une fois, il est souverainement injuste de rendre le gouvernement responsable du peu d'empressement de nos compatriotes des Etats-Unis à répondre à ses appels.

Les conservateurs qui crient si fort aujourd'hui ne devraient pas oublier le passé qui est encore si récent.

Pendant leur séjour au pouvoir, ils ont été impuissants à arrêter le courant de nos compatriotes vers les Etats-Unis ; encore bien moins à le détourner à notre profit.

Combien alors ne voyaient dans l'Immigration qu'un moyen de spéculer au profit des nouveaux arrivants.

S'ils l'ont oublié, beaucoup s'en souviennent qui seraient tout disposés à leur rafraîchir la mémoire.

Au lieu de se lamenter, et d'accuser le gouvernement qui n'en peut mais, il serait plus utile de nous grouper et de réunir nos forces pour aider par nous-mêmes à l'œuvre de rapatriement.

Si chacun des Canadiens-Français établis au Manitoba, écrivait seulement deux fois par année aux parents ou amis qu'ils possèdent tous aux Etats-Unis ou dans la Province de Québec, pour les engager à venir les rejoindre, nous ne tarderions pas à voir doubler, tripler le nombre des immigrants.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

L'Ami de tous.

Les grandes qualités du BAUME RHUMAL lui ont attiré les sympathies des personnes de toutes conditions : son prix modique fait de lui l'ami de souffreurs et des nécessiteux. 14

CORRESPONDANCE

Saint-Malo, vendredi, 27 janvier 1899.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Mardi dernier nous avons eu, dans notre charmant village de St-Malo, une véritable fête de famille ; le sympathique M. Louis ..., le premier pionnier de notre paroisse mariait le dernier de ses fils, Henri, avec Mademoiselle Léa LeBlanc, de St-Boniface.

Le temps était splendide, partout l'on ne voyait que jeunes gens et jeunes filles, en riantes toilettes, attendant avec impatience, l'heure de la messe nuptiale. A dix heures, vingt-deux voitures passaient, au grand trot de chevaux fringants, emportant tous les invités vers l'Eglise.

La cérémonie terminée, l'on s'achemina vers la demeure des parents du marié où nous attendait un repas vraiment Pantagruélique. Avant de se mettre à table, les jeunes de la paroisse présentèrent une adresse, ainsi que de très jolis cadeaux aux heureux du jour. Monsieur l'abbé Noret, notre digne pasteur, assistait au repas que présidaient, sans interruption, notre camarade Henri Malo et sa charmante jeune femme. Inutile de vous dire que ce repas fut des plus animés et qu'une franche gaîté y régna pendant plusieurs heures.

Voici l'adresse qui fut dite avant le repas :

MON CHER HENRI,

Il est des circonstances, dans la vie, où l'on aime à exprimer, à ceux que l'on estime, les sentiments que nous dicte le cœur ; au nom de tous les jeunes, ici présents, je viens te dire tous les vœux que nous formons pour ta prospérité, pour ton bonheur futur, te féliciter de cette grande décision prise après mûres réflexions, te souhaiter, à l'aurore de cette nouvelle année, tout ce que des jeunes gens mariés peuvent désirer.

La vie à deux est toujours plus douce, plus supportable ; les douleurs paraissent moins cruelles ; l'homme en rentrant chez lui, le soir, après une longue journée de fatigue, est heureux de trouver une table où fument de bons mets, une figure souriante, égayée de deux yeux joyeux où les siens peuvent se reposer après de nombreuses heures de travail. Donc, Mon Cher Henri, encore une fois, au nom de tous : Bonheur et prospérité.

Et vous, Madame, soyez la bienvenue parmi nous, un jeune visage de plus dans une paroisse, est comme un rayon de plus au soleil ; des jeunes sont parties déjà, d'autres reviennent les remplacer, et, c'est avec un enthousiasme sincère que je lève mon verre pour porter votre santé et celle de notre cher camarade Henri, sans oublier ses excellents parents et toute sa famille.

Dans l'après-midi, sur la proposition de plusieurs, et, le soleil nous y invitant par l'ardeur de ses rayons, nous fîmes, drapeau tricolore en tête, une promenade en voiture, jusque chez M. R. Côté, non sans nous être arrêtés chez M. J. W. McCrea, notre hôtelier, qui nous avait généreusement conviés à venir, de nouveau, porter la santé des jeunes mariés chez lui.

Le soir, après un repas tout aussi bien servi que le premier, un bal, plein d'entrain, termina la fête, et, ce fut sur ces paroles tout à l'éloge de la famille Malo :

L'on en parlera longtemps !

que l'on se sépara. Il était cinq heures du matin.

UN INVITÉ.

LaBroquerie.

Mme Eug. Goulet, de LaBroquerie, est allée, la semaine dernière, se promener à Pine Hill ; elle a fait un heureux voyage.

M. et Mme Th. Pariseau, de LaBroquerie, sont allés en promenade à Marchand et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. Hormisdas Granger est parti pour l'Ouest ; il est allé conduire sa fille à la Montagne de Tondre. Son garçon ne l'attend pas avant le mois de mars.

Dialogue surpris entre deux boys dégourdis de *Brise-Culotte*, l'un répondant au nom de Wilfrid LaGloire et l'autre à celui de Jean LaGraisse.

Wilfrid.—Sais-tu comment ça se reconnaît la femme d'un libéral d'avec celle d'un conservateur ?

Jean.—(Mâche sa gomme avec conviction, mais garde le silence de l'ahurissement).

Wilfrid.—La femme d'un libéral, P'tit Jean, ça se reconnaît à ce qu'elle est toujours rougeaude, et vermeille ; a porte ses couleurs.

Duck Lake.

M. T. O. Davis, M. P., a pris la parole à une assemblée de l'association libérale locale, à Duck Lake, le 18 janv.

La réunion était fort nombreuse ; le capt. Craig, candidat ind. aux dernières élections, présidait.

Les officiers nommés pour l'année sont :

Président, M. Jos. McIntyre, M. L. A.

Vice-Président, M. Ch. Fisher, M. L. A.

Sec.-Trésorier, M. J. S. Grant

M. Davis a sensuite prononcé un discours qui dura près de deux heures, discours des plus intéressants accueilli par d'unanimes applaudissements.

L'assemblée se sépara après avoir donné unanimement un vote de confiance en l'Hon. Sir Wilfrid Laurier et en M. T. O. Davis.

Le South-Eastern.

Les travaux d'arpentage pour le tracé du chemin de fer sont poussés avec activité.

Le tracé du lac Bad Vermillon au passage de l'Ours à l'entrée de la baie Red Gut, est terminé par M. McCarthy.

A l'Est le parti de M. McLaren a effectué le tracé de la baie Red Gut au lac Calm.

La partie de la baie de la Seine et la baie Swell nécessitera des travaux sérieux, en raison des massifs rocheux qui abondent en cette région.

Dans l'Armee Anglaise.

Le principal organe militaire de l'armée, le *Broad Arrow*, a publié cette semaine un article qui a étonné ceux qui s'indignaient des soi-disants abus de la justice militaire en France à propos de l'affaire Dreyfus. Le *Broad Arrow* établit une comparaison entre le système des rapports confidentiels dans l'armée anglaise et les dossiers secrets en France. Le système anglais, d'après le *Broad Arrow*, est une tache pour l'administration militaire anglaise.

"Dans la plupart des cas," dit le journal, "le système des rapports confidentiels est *injuste et dérisoire.*"

Ensuite le *Broad Arrow* dit que les officiers supérieurs anglais ont le droit de faire sur les officiers subalternes des rapports qui peuvent influencer le ministère de la guerre, lorsqu'il doit faire des promotions. Ce procédé permet de nuire à l'avancement des officiers subalternes, sans qu'ils sachent pourquoi. Très souvent les rapports confidentiels ont un effet désastreux pour l'avenir des jeunes officiers. La chose jugée est considérée comme une chose sacrée. Une affaire particulière, qui démontre que ces allégations sont vraies, a été tenue cachée jusqu'à présent ; mais, dit le journal, nous avons appris que les faits relatifs à cette affaire seront tôt ou tard publiés par les journaux. La divulgation de ces faits ne laissera aucun doute sur l'injustice qui a été commise à propos de l'affaire en question. En examinant les archives du ministère de la guerre on pourrait se convaincre que les rapports confidentiels ont brisé un grand nombre de carrières, parce que les autorités militaires, dans le but d'éviter un scandale, ont refusé d'accorder aux victimes de ce genre de dénonciation une enquête impartiale.

Priere à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du Journal "l'ECHO DE MANITOBA."

Monsieur—

Sous ce pli vous trouverez la somme de ....

pour.................mois d'abonnement à votre Journal "l'ECHO DE MANITOBA," que vous voudrez bien m'envoyer à l' adresse suivant :

Nom ....

Paroisse..............................

Comté..............................

Nouvelles Locales.

Rien de tel que le tabac français ! c'est le meilleur du monde, pur et sans mélange ! Seul dépôt pour le Manitoba et le Nord-Ouest (gros et détail) chez M. P. Sala, vins et liqueurs, 513 rue Main ; la maison préférée des fermiers.

M. Joseph Mager, de St-Boniface, est parti mercredi pour Scranton, Pensylv. M. Mager va étudier le fonctionnement des grandes usines de lait condensé et beurrerie, dans l'intérêt de la Manitoba Dairy Co, dont les usines sont établies à LaRochelle, Man. M. Mager sera de retour dans deux mois et prendra alors la direction de l'Etablissement de LaRochelle.

Changements dans les maîtres de poste : M. Jos. L. Gaudet est nommé, à LaSalle, en remplacement de M. Hugh Skeoch ; M. W. V. Anderson est nommé, à Oak Lake, en remplacement de M. J. Anderson. A Stuartburn, Mme Mat. Ramsey remplace M. L. G. Ramsey. Un bureau de poste a été établi à Sandy Bay, M. W. Gow en est le titulaire.

Réception, lundi soir, chez M. J. E. Cyr, de St-Boniface. Parmi les personnes présentes se trouvaient le maire, M. Bétournay et Madame ; Son Hon. le juge Prendergast et Madame ; M. et Mme H. Béliveau. En tout une trentaine de personnes. La soirée se passa trop vite au gré des invités charmés de la gracieuse hospitalité du maître et de la maîtresse de maison.

Les membres de la C. M. B. A. se sont réunis cette semaine dans leur nouvelle salle, Unity Hall, au coin des rues Main et Lombard. Ils ont procédé à l'installation du bureau récemment nommé. Plusieurs membres étrangers y assistaient.

Mgr Langevin est souffrant d'une attaque de grippe.

Le Dr King du Manitoba College est sérieusement souffrant d'une pneumonie.

Il sera construit un superbe bloc, ce printemps, au coin des rues Main et Notre Dame Est. Les plans sont déjà arrêtés.

L'hon. Col. McMillan, de retour de son voyage, a repris la direction de son département. Sa santé paraît complètement rétablie.

Durant le mois de janvier le Département des Terres du C. P. R. a vendu 14,728 acres pour lesquels $46,412 furent payés. La Cie Canada Northwest Land a vendu pendant ce mois 2,720 acres au prix de $19,840.

Obituaire.

M. Ch. Gingras, de Stony Mountain, a eu la douleur de perdre, dans l'espace de 13 jours, deux de ses enfants.

Le 10 janvier, son petit garçon, Arthur, âgé de 22 mois, mourait ; et le 26 du même mois sa fille, Aurélie, âgée de 7 ans, allait rejoindre son petit frère, au ciel.

Nous présentons nos sincères condoléances à cette famille affligée.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des avantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur des bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les résultats ne sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots.	41,776,038	minots.
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184		59,975,807	

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots.

La superficie en culture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885 .... 566,228 âcres.
" 1895 .... 1,722,733 "

Augmentation, 1,156,525 acres.

La Province a un systéme municipal, qui est simple, économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement réduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les différentes localités, avec des termes de paiement trés faciles à des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à

THOS. GREENAWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MAN.

Ou à W. D. Scott, Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30 Rue York, TORONTO, Ont.

A. F. MARTIN, D.L.S.C.E., Propriétaire-Editeur, Winnipeg.